

## LEADER + « MILLEVACHES ACCUEIL » Région Limousin

### ☞ La mise en place d'un programme LEADER + « accueil ». Exemple de Millevaches.

#### CONTEXTE

Sur le Plateau de Millevaches, le GAL (Groupe d'Action Local) a engagé différentes actions inscrites notamment dans les programmes LEADER I, LEADER II et maintenant LEADER +.

Dès LEADER I, les difficultés rencontrées dans le domaine de l'habitat (manque de logements, augmentation des locaux professionnels vacants...) ont conduit le GAL Millevaches à s'orienter vers l'accueil. En effet, en réhabilitant les locaux vacants, en améliorant l'offre de logement, les élus et les structures de développement se sont peu à peu intéressés aux porteurs de projets et à leur accueil.

Alors que LEADER I permettait principalement d'améliorer l'habitat, LEADER II a soutenu la mise en place de dotations aux jeunes ruraux inspirées des dotations aux jeunes agriculteurs. Un travail a été engagé sur la création d'emplois et l'accès à l'embauche pour le premier emploi dans les petites entreprises récentes.

Par le programme "Millevaches Accueil", le choix du thème fédérateur de « l'accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises » dans LEADER + procède de la stratégie de développement territorial du Plateau de Millevaches.

Cette stratégie se veut en lien direct avec le diagnostic territorial de la Charte du projet de Parc Naturel Régional Millevaches en Limousin établi sur la zone et en cohérence avec les autres politiques contractuelles élaborées par les partenaires que sont l'État, la Région et les Départements.

#### OBJECTIFS

L'objectif est de contribuer à l'installation du plus grand nombre et à la dynamique d'organisation et d'ouverture du territoire de Millevaches, en mettant en place une démarche d'accueil, d'orientation et d'accompagnement des migrants. Il s'agit là d'amplifier le phénomène migratoire constaté depuis quelques années sur certaines communes du Plateau, en misant sur la qualité du cadre de vie et de l'environnement du territoire de Millevaches et sur les gisements d'activités liés à la valorisation des ressources locales. Compte tenu de la situation spécifique du territoire, il a été choisi de répondre particulièrement aux attentes et aux besoins spécifiques liés à l'accueil d'actifs.

- Enjeux du programme "Millevaches Accueil"
  - "Tenir" le territoire : s'organiser, se structurer pour l'accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises.
  - "Ouvrir" le territoire : explorer de nouvelles pistes pour créer de l'emploi dans divers domaines (tourisme, environnement, savoir-faire, culture...) en s'appuyant sur la qualification et la formation.
  - "Qualifier" le territoire : aider à la mise en œuvre des projets permettant d'améliorer et de valoriser durablement les prestations d'accueil sur le Millevaches.

#### DEMARCHE

La stratégie retenue identifie six enjeux de développement.

- Créer de l'emploi pour compenser les départs et capter des actifs.
- Valoriser les ressources locales du Millevaches, car la création d'activités dépend des conditions économiques mais aussi de facteurs non économiques liés aux territoires.
- Renforcer les ressources immatérielles et améliorer l'accessibilité aux services et équipements de manière à constituer et proposer une offre globale d'accueil répondant aux attentes des populations de migrants.
- Accompagner la mise en réseau des acteurs locaux, c'est-à-dire développer des logiques de coopération entre acteurs, d'échange d'expériences et de mutualisation de ressources.
- Renforcer la cohésion sociale en luttant contre les inégalités et en promouvant l'inclusion des jeunes (susceptibles de migrer) et des femmes (58 % des chômeurs).

Deux enjeux transversaux sous-tendent cette stratégie :

- Intégrer les nouvelles populations de migrants par la mise en place d'un accompagnement personnalisé et/ou collectif
- Mobiliser l'ensemble des habitants et accompagner les mutations en cours sur le territoire.

- Les outils mis en œuvre
  - Trois aides directes aux porteurs de projet : « l'aide à l'installation professionnelle », « l'aide à la création du premier emploi » et « l'accueil de jeunes salariés »
  - Livret d'accueil, sessions de regroupement des candidats à l'installation
  - Base de données de suivi de l'accompagnement des porteurs de projet, base de données structurant les offres d'installation
  - Observatoire du logement
  - Appui aux familles concernant les services
  - Opérations de prospection de nouvelles opportunités d'installation
  - Opérations de communication auprès des migrants potentiels
  - Club d'entreprises.

- Les moyens mis en œuvre

Le programme LEADER + est complété par un Pôle Local d'Accueil (Dispositif Etat/Région/Europe) ainsi que par d'autres outils comme un projet d'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) territoriale...

Le Pôle Local d'Accueil vise à :

- informer la population (nouvelle ou résidente) sur les conditions de vie du territoire
- accueillir et accompagner les « arrivants » vers leur implantation sociale et professionnelle
- communiquer pour faire connaître les opportunités d'installation et sensibiliser la population locale à la problématique de l'accueil de nouveaux arrivants

LEADER + et le Pôle Local d'Accueil sont financés par le FEOGA (Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole) pour le premier, le CPER (Contrat de Plan Etat Région) et le FEDER Objectif 2 (Fonds Européen de Développement Régional) pour le second.

## **RESULTATS**

- Quelques données (mai 2003) :
  - 18 créations d'activité dont 11 installations de nouveaux arrivants et 3 créations d'activité portées par des femmes.
  - 2 premières embauches en CDI à temps plein.

Les domaines d'activité concernés sont les techniques innovantes, l'environnement, la pluriactivité, le tourisme, l'artisanat et le commerce.

Les précédents lieux de vie des nouveaux arrivants sont les Alpes de Haute-Provence, l'Indre-et-Loire, l'Oise, la Loire-Atlantique, le Puy-de-Dôme, la Haute-Vienne, l'Irlande et la Belgique.

La moyenne d'âge des chefs d'entreprise est de 35 ans.

Sur l'ensemble de ces familles, on compte 14 enfants.

- Résultats attendus
  - Attirer des jeunes désireux de créer une activité ;
  - Aider les résidents porteurs d'un projet économique ;
  - Accueillir des populations nouvelles et notamment de jeunes ménages ;
  - Apporter des outils d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projet (observatoire du logement, prospection)
  - Développer les services (Intranet, services aux familles) ;
  - Qualifier les ressources du territoire (marque parc, développement des filières, ...).

## **POINTS FORTS – POINTS FAIBLES**

Un projet global de développement du territoire a été rendu possible dans le cadre de la Charte du projet de Parc naturel Régional.

Les principales difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des actions en faveur de l'accueil relèvent notamment de l'administration et de la gestion financière : lourdeur, manque de souplesse et d'adaptation aux spécificités territoriales, délais des phases de programmation, d'instruction et de paiement.

Les conditions de réussite :

- Une approche intégrée du développement économique et social.
- Une mobilisation des acteurs locaux partenaires (élus, agents de développement, socioprofessionnels, associations, population) pour rendre le territoire plus « actif ».
- Un véritable partenariat entre l'ensemble des acteurs du développement local (collectivités locales et territoriales, organisations professionnelles, services de l'Etat).

**CONTACTS**

- **Syndicat mixte de Millevaches en Limousin - GAL LEADER MILLEVACHES**  
Le Bourg  
23340 GENTIOUX-PIGEROLLES  
Tel : 05 55 67 97 90  
Fax : 05 55 67 95 30  
Email : [accueil.millevaches@wanadoo.fr](mailto:accueil.millevaches@wanadoo.fr)